

# COMMUNE DE LORIGNE

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 23 JUILLET 2015 à 18 HEURES

**Présents :** LAETITIA COURTIOUX. MICHEL POUPARD. ISABELLE MACAUD. DORINE BARBEAU. JULIEN VIDARD. LAURENT BONNIN. STEPHANE CORNUAUD. PHILIPPE GAILLARD. DOMINIQUE BERNARD. MARGARET JOYCE

**Absente non excusée :** MAURICETTE BERNARD.

**Secrétaire de séance :** MICHEL POUPARD

### Décisions du Conseil Municipal :

- Mme Maguis et Mme Trouvé, du cabinet « Architectes associés » de Niort sont venues présenter au Conseil Municipal une 1<sup>ère</sup> esquisse du projet de réhabilitation des bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes et garage).
- Mr Jean-Marc Ardillon, agent de maîtrise, est désigné comme membre de la commission communale de sécurité.
- Compte tenu de l'article R2321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales créé par décret 2000-318 200-04-07 du 9 avril 2000, la décision d'amortir les 2 bungalows (sur 10 ans) est annulée par le conseil municipal (décision prise antérieurement le 22.10.2014).
- Mme le Maire a donné lecture au conseil municipal de la convention proposée par la mairie de Melleran pour l'utilisation d'un tractopelle en commun. Le conseil a apporté des modifications qui seront adressées à Mr Mercier.
- Mr Alain Moineaud, agent d'entretien a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain. Le Conseil décide de recruter une personne pour entretien des espaces verts, dès que possible, en contrat aidé.
- Un bilan a été fait pour les festivités du 14 juillet : satisfaction de tous pour le repas, et les animations, et bonne participation de la population.

**Questions diverses :** Terrain de Queue d'Ageasse, en attente d'un géomètre pour le bornage suite à l'échange de terrain avec M. Renaudeau. Un parking sera réalisé le long de la route en face de la cabane.

Vu la vétusté du véhicule utilitaire, le conseil décide d'acheter un petit camion benne d'occasion.

Une personne de l'association intermédiaire sera employée une semaine pour faire des travaux de peintures au logement communal et à la mairie.

Info écoles : le conseil est unanime au maintien d'une école de proximité rurale.

Prochain conseil : mercredi 9 septembre 2015 à 20 h.

Laëtitia Courtioux, Maire de Lorigné



Signature of Laëtitia Courtioux, Maire de Lorigné, over a circular official stamp of the Commune de Lorigné.